



Financé par
l'Union Européenne

Co-financé par le
Gouvernement français



Renforcement des capacités réglementaires en matière de sûreté nucléaire en Afrique

ICSN Sûreté Nucléaire en Afrique

Contexte

En **Afrique**, les utilisations des **rayonnements ionisants** dans l'industrie et la recherche, à des fins de production d'électricité ou pour des applications à visée diagnostique ou thérapeutique, se développent. Cette évolution exige des **cadres réglementaires** solides pour garantir la **sûreté nucléaire**, la protection des populations et de l'environnement. Répondant à une demande de **six pays** et soutenu par l'**Union européenne**, le projet vise à renforcer les **capacités** des **autorités nationales**. Il repose sur une approche **bilatérale**, permettant un **appui adapté** aux besoins spécifiques de chacun.

Objectifs

- ➔ Promouvoir une **culture de sûreté nucléaire** et de **radioprotection** efficace en Afrique, en appliquant les plus hauts standards de sûreté
- ➔ Renforcer les **capacités**, l'**indépendance** et la **pérennité** des autorités régulatrices du nucléaire des pays bénéficiaires
- ➔ Mettre en œuvre une **stratégie de coopération flexible** et **évolutive**

En bref



Durée

Décembre 2024 - Décembre 2028



Budget

4,9 millions d'euros



Bailleurs

Financé par l'**Instrument de Coopération** pour la **Sûreté Nucléaire** (ICSN) de la **Commission européenne** et le **Gouvernement français**.



Acteurs européens

Mis en œuvre sous la direction d'**Expertise France**, en collaboration avec des autorités de sûreté nucléaire et organismes techniques européens :

- **ASNR** (France)
- **BELV** (Belgique)
- **Bureau Veritas** (France)
- **CSN** (Espagne)
- **GRS** (Allemagne)
- **STUK** (Finlande)
- **SUJB** (République tchèque)

Pays bénéficiaires

Afrique du Sud



Egypte



Ghana



Kenya



Maroc



Nigeria



Composantes



Pilotage et stratégie

Gestion du projet et de la stratégie de coopération.



Missions exploratoires

Analyse des besoins des pays bénéficiaires, en appui à l'élaboration du plan d'action.



Radioprotection & déchets

Renforcement des capacités réglementaires en matière d'évaluation des mesures de radioprotection, de gestion du combustible usé et des déchets radioactifs.



Analyse de sûreté

Appui aux évaluations de sûreté (approches déterministes et probabilistes).



Cadres réglementaires

Harmonisation des réglementations et alignement sur les standards internationaux.



Communication avec le public

Renforcement des compétences techniques dans le domaine de la communication sur la sûreté nucléaire et les risques radiologiques.



Système de préparation et de réponse aux urgences

Amélioration des systèmes d'urgence (surveillance, coordination, centres spécialisés).



Renforcement des capacités

Accompagnement technique sur la durée visant à consolider les compétences.

Résultats attendus

- Mise en place et suivi d'un plan d'action évolutif et d'une stratégie de coopération en sûreté nucléaire, radioprotection, gestion des déchets radioactifs, communication, préparation et réponse aux urgences.
- Renforcement des capacités techniques et réglementaires des autorités de sûreté nucléaire bénéficiaires du projet.

Partenaires de mise en oeuvre



Expertise France - Agence française de coopération technique internationale



ASNR - Autorité française de sûreté nucléaire et de radioprotection



BELV - Organisation belge d'assistance technique nucléaire



Bureau Veritas - Entreprise spécialisée en inspection, certification et services techniques



CSN - Conseil espagnol de sûreté nucléaire



GRS - Société allemande pour la sûreté des installations et réacteurs nucléaires



STUK - Autorité finlandaise de sûreté radiologique et nucléaire



SUJB - Bureau national tchèque pour la sûreté nucléaire



Centrale nucléaire Koeberg en Afrique du Sud